

Emmanuel BELLANGER, Danielle TARTAKOWSKY, « Enterrer les morts et les honorer », codirection de dossier, *Le Mouvement social*, n° 237, octobre-décembre 2011, 120 p.

ÉDITORIAL :

par Emmanuel Bellanger et Danielle Tartakowsky

Le présent numéro du *Mouvement social* est une contribution à l'analyse de la mort comme « affaire publique »¹, politique, réglementaire, patrimoniale et mémorielle. Il s'essaye à une étude des constructions socio-politiques que sont les cimetières et à leur inscription dans la Cité. Deux approches ont été retenues. La première concerne l'administration de la mort par les Églises, les autorités publiques et leurs délégataires. Elle s'intéresse à leurs relations complexes, à géométrie variable en fonction des traditions nationales, des régimes politiques, des traditions confessionnelles et des cultures partisans et idéologiques. La seconde s'attache aux circonstances et aux processus qui permettent à la puissance publique, à des individus ou, plus fréquemment, à des collectifs, de donner sens à la mort ou du moins de s'y essayer en érigeant les cimetières, ou telles de leurs divisions, en expression d'une identité collective chargée d'une sacralité qui s'enracine dans le sacrifice accompli et dans l'Histoire. Elle prête une attention particulière aux conflits qui peuvent surgir pour la définition du sens de la mort et pour sa pleine maîtrise.

Pour aborder ces deux thèmes, qui parfois se chevauchent, huit articles, ayant pour trois d'entre eux une dimension comparative, traitent de cimetières implantés en France, en Angleterre et en Allemagne, aux États-Unis et en Argentine ou encore au Liban sans s'interdire des incursions dans quelques autres pays impliqués dans le premier conflit mondial. Il peut s'agir de cimetières de communes urbaines ou de villages en France, en Angleterre (Pascale Trompette et Robert Griffith, Juliette Nunez) ou, encore, au sud Liban (Kinda Chaib), lieux d'élaboration et de mise en œuvre de normes destinées à satisfaire à des impératifs communs mais qui, cependant, diffèrent au gré des régimes et des confessions. Il peut également s'agir de certaines des grandes nécropoles conçues pour répondre aux injonctions hygiénistes formulées en Europe dès la fin du XVIII^e siècle et, dès lors, marquées par la révolution funéraire qui s'en est suivie, selon des rythmes spécifiques à chacune : ainsi, les cimetières Friedrichsfelde à Berlin (Élise Julien et Elsa Volnau, Ariane Jossin), de Highgate à Londres, de Waldheim à Chicago, tous inspirés, directement ou non, du cimetière paysager du Père-Lachaise (Danielle Tartakowsky), inauguré en 1804. Il peut s'agir enfin de cimetières militaires épousant la géographie moins convenue des champs de bataille où reposent tant de dépouilles, inhumées loin des leurs, parfois jusqu'aux confins du monde habité, qu'il s'agisse des soldats tombés durant la Première Guerre mondiale

¹ E. BELLANGER, *La mort, une affaire publique. Histoire du syndicat communal funéraire de la région parisienne*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2008. Voir compte-rendu ci-après.

ou durant la guerre des Malouines (Antoine Prost et Jérémy Rubenstein). Huit regards autorisent, in fine, la traversée de quelque deux siècles d'une histoire politique et sociale de la mort².

Le territoire des larmes

L'appréhension de la mort est associée à un imaginaire collectif et à un rapport intime, sensible et affectif au défunt³. L'histoire funéraire a produit des pratiques mortuaires, des rites, des mises en scènes, des usages commémoratifs⁴. Ces manifestations, qui vivifient et honorent une « communauté imaginée » polarisent des conflits de légitimité autour de la construction mémorielle et protocolaire et de son instrumentalisation partisane (Ariane Jossin, Élise Julien et Elsa Volnau, Danielle Tartakowsky), communautaire, familiale, voire militaire (Kinda Chaib, Jérémy Rubenstein). La mort renvoie à l'expression de l'émotion, au « territoire des larmes » pour reprendre, en élargissant son périmètre, la belle métaphore d'Emmanuel Fureix⁵, mais l'observation de la mort recouvre également des dimensions plus terre à terre, enchevêtrées les unes aux autres, de portée juridique, administrative, économique, technique et politique (Pascale Trompette, Robert Griffiths).

Qu'on excepte les villages du Sud Liban (Kinda Chaib), pour des raisons qui tiennent sans doute davantage à des questions d'échelles qu'à une moindre implication structurelle des pouvoirs publics, les articles ici réunis font tous apparaître le rôle décisif de la puissance publique, régaliennne et décentralisée, dans l'élaboration et dans l'application des normes en matière d'inhumation. Ils permettent de dégager une chronologie tendancielle commune qui tient à ce que les pays européens, les États-Unis et d'autres encore ont été confrontés aux mêmes impératifs hygiénistes, fruits de la croissance urbaine, et aux exigences d'une réponse politique à ce scandale ressenti que fut la mort de masse, corollaire des guerres modernes⁶. Les réponses institutionnelles et symboliques, que les autorités publiques ont élaborées, présentent de fortes similitudes en dépit des spécificités religieuses et politiques qui singularisent les histoires nationales et communautaires.

En charge de l'administration des territoires, la puissance publique a l'obligation d'assurer le contrôle de la pompe funèbre et des nécropoles (Pascale Trompette, Robert Griffiths). En Europe occidentale, les communes, siège originel de la paroisse, tiennent une place centrale dans l'organisation du service funéraire. Le cimetière, auquel se greffe le monument aux morts, est l'un

² J.-D. URBAIN, « L'île des morts. La place des cimetières dans les sociétés occidentales », in F. LENOIR et J.-P. de TONNAC (dir.), *La mort et l'immortalité. Encyclopédie des savoirs et des croyances*, Paris, Bayard, 2004, p. 1186-1204 ; M. VOVELLE, *La mort et l'Occident, de 1300 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1983. C. HEALEY, K. BOWIE, A. BOS (dir.), *Le Père-Lachaise*, Paris, Action artistique de la ville de Paris, 1998.

³ J. ZIEGLER, *Les vivants et la mort. Essai de sociologie*, Paris, Éditions du Seuil, 1975.

⁴ M. LAUWERS, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Morts, rites et société au Moyen-âge*, Paris, Beauchesne, 1997 ; D. TARTAKOWSKY, *Nous irons chanter sur vos tombes. Le Père-Lachaise. XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Aubier, 1999.

⁵ P. ARIES, *L'homme devant la mort*, Paris, Éditions du Seuil, 1985 ; E. FUREIX, *La France des larmes. Deuils politiques à l'âge romantique (1814-1840)*, Seyssel, Champ Vallon, 2009. Voir compte-rendu ci-après.

⁶ A. BECKER, « les monuments aux morts après la guerre de sécession et la guerre de 1870-1871. Un leg de la guerre nationaliste », *Guerres mondiales*, n° 167, 1992, p. 23-40 ; G. MOSSE, *La brutalisation des sociétés européennes. De la Grande Guerre au totalitarisme*, Paris, Hachette littérature, 2000 ; J. WINTER, *Entre deuil et mémoire, La Grande Guerre dans l'histoire culturelle de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2009.

des épacentres des sociétés locales, avec la mairie, l'école et les lieux de cultes⁷. En France, le fait que depuis la Révolution française toute tentative de fusion des communes, plus de 36 000, se soit heurtée à l'enracinement du patriotisme de clocher, atteste de l'importance de ce patrimoine emblématique, lieu de cristallisation de la sociabilité locale et creuset d'affiliation des vivants au territoire des anciens⁸. Selon Marcel Détiennie, « la mythologie de l'ancestralité se fonde sur l'idée "catholique" de cimetière comme lieu de communion entre les morts et les vivants »⁹. La projection de la mort et du souvenir des défunts, simples anonymes ou héros célébrés, reste pour ainsi dire attachée au sol des nécropoles.

Administrier la mort

Espace de communion, le cimetière est aussi un espace administré dont la gestion est soumise à l'impérieuse nécessité de maintenir en toutes circonstances, y compris en période de conflits armés, de vagues d'épidémies et de crises sociales aiguës, la continuité temporelle et la couverture territoriale de l'activité funéraire, gage de salubrité et de concorde¹⁰. La gestion des corps inertes aux XIX^e et XX^e siècles est une histoire de régulations croisées, sociales, politiques et économiques. Elle est une histoire d'adaptation des institutions en charge des trépassés à la conjoncture politique et aux transformations de la vie privée. Un mouvement général a impulsé ces dynamiques, l'urbanisation. La civilisation urbaine a fini par changer la relation aux morts¹¹. Elle a nourri des conflits d'appropriation marchande et politique des défunts, mais elle a aussi légitimé et rendu incontournable la mise en œuvre d'un service funéraire réglementé, produit d'agencement, d'interaction, de cohabitation et d'ententes raisonnées et pragmatiques entre les autorités de tutelle, civiles, militaires ou religieuses, les acteurs économiques et les représentants de la société civile, familles, notables, communautés, associations, partis...¹².

Dans l'intérêt de la bonne marche funéraire, la gestion de la mort relève de compromis entre une nébuleuse de protagonistes aux cultures dissemblables, voire antagonistes, contraints de transcender les oppositions partisans, les ostracismes confessionnels et les replis clochermerlesques. Le cimetière militaire est justement ce lieu du souvenir, du deuil personnel et collectif, où les morts tués au front doivent être honorés sans discrimination religieuse, sans parti

⁷ M. AGULHON, « La mairie », in P. NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. 1, *La République*, Paris, Gallimard, 1997 (1984), p. 179-197 ; J.-F. CHANET, *L'école républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996 ; A. PROST, *Les anciens combattants et la société française*, vol. 3, *Mentalités et idéologie*, Paris, Presses de la FNSP, 1977.

⁸ H. PERES, « Identité communale, République et communalisation. À propos des monuments aux morts des villages », *Revue française de science politique*, vol. 39, n° 5, 1989, p. 665-682.

⁹ M. DETIENNE, *Où est le mystère de l'identité nationale ?*, Paris, Édition du Panama, 2008, p. 131. Cité par A. ESQUERRE, « L'accident de "l'identité nationale" », *EspacesTemps.net*, paru le 2 mars 2009, <http://espacestemp.net/document7674.html>.

¹⁰ On retiendra l'épisode méconnu des victimes de la grippe espagnole de 1918, des dizaines de milliers de morts dans l'hexagone et des millions en Europe. La thèse en cours de Frédéric Vagneron, *Une crise sanitaire oubliée : l'épidémie de grippe « espagnole » en France (1918-1919)*, est à ce titre très attendue. Voir également : L. CAPDEVILLA et D. VOLDMAN, *Nos morts. Les sociétés occidentales face aux tués de la guerre*, Paris, Payot, 2002.

¹¹ M. LASSERE, *Villes et cimetières en France de l'Ancien Régime à nos jours. Le territoire des morts*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; R. BERTRAND et M. VOVELLE, *La ville des morts. Essai sur l'imaginaire urbain contemporain d'après les cimetières provençaux*, Paris, CNRS Éditions, 1983.

¹² P. TROMPETTE, *Le marché des défunts*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2008.

pris partisan et sans distinction sociale (Antoine Prost). Le cimetière du soldat, qui n'échappe pas à l'instrumentalisation politique (Jérémy Rubenstein), est érigé en lieu symbolique de la reconnaissance œcuménique et officielle de ceux qui se sont sacrifiés ou qui ont été scarifiés au nom de la Nation. La Grande Guerre a représenté à ce titre une rupture fondamentale qui a bouleversé la donne funéraire du XX^e siècle. L'expérience de la Première Guerre mondiale, analysée par Antoine Prost, crée une organisation et une distribution spatiales inédites des nécropoles dont l'expression architecturale sanctuarise et planifie les paysages. La guerre consacre le cimetière militaire devenu le « lieu du sacré » (Antoine Prost) qui offre aux soldats une sépulture digne de leur sacrifice. Le cimetière militaire donne forme à un véritable projet politique. Les hommes tombés au champ d'honneur, quel que soit leur grade, ont acquis le droit à une tombe individuelle, « principe démocratique porté par la société moderne et par les armées de conscription » (Antoine Prost), un principe universel aux déclinaisons nationales fortement différenciées.

Depuis le XIX^e siècle, gérer la mort, c'est composer avec les contraintes de la promiscuité et s'efforcer de les maîtriser ; c'est procéder, dans un souci d'hygiène et de santé publique, à l'assainissement et à la translation des cimetières saturés ; c'est se constituer des réserves foncières, négociées ou expropriées, les aménager, les désenclaver ; c'est investir la grande échelle des nécropoles extra-muros du Grand Paris, du Grand Londres, du Grand Berlin et réglementer leur usage (Juliette Nunez, Robert Griffiths, Élise Julien et Elsa Volnau) ; c'est encore tracer, octroyer et imposer les concessions funéraires hiérarchisées, de durée variable selon la notoriété publique du mort ou la fortune de sa famille ; c'est aussi réaliser des ossuaires et organiser en des lieux, souvent ségrégués et éloignés, l'inhumation des pauvres, des indigents, des indigènes qu'il incombe d'identifier, de regrouper et de distinguer selon leur confession et leurs rites culturels (Juliette Nunez) ; c'est enfin aujourd'hui restaurer les nécropoles, les adapter à la nouvelle morphologie physique des morts, les équiper en chambres funéraires et en lieux de cérémonie civile et les requalifier en espace verdoyant ouvert sur son environnement. Devenus des épicycles de la patrimonialisation des politiques locales, les cimetières doivent intégrer la plus grande diversité des confessions et des origines. Ils doivent composer avec la montée en puissance de l'incinération, moins onéreuse. Mais preuve que la nécropole reste le port d'attache des morts, même les cendres ont trouvé leur place dans les columbariums et les « jardins du souvenir » des cimetières.

Dans les sociétés occidentales, la mort est ainsi soumise à des procédures et des contingences réglementaires depuis l'enregistrement du défunt jusqu'à son inhumation. Si au XIX^e siècle l'État et le Parlement imposent un cadre législatif et régulent l'économie funéraire, la gestion des cimetières est l'affaire des territoires. Elle est une prérogative du gouvernement local, partie prenante des dynamiques de professionnalisation du service public funéraire et de transformation des procédés de prise en charge et de traitement du corps des morts sous l'effet de la bureaucratisation, de la marchandisation de l'activité funéraire et de la médicalisation de la fin de

vie¹³. Les cimetières ont été aux prises avec la diffusion de l'innovation. Ils ont façonné des modèles, celui du Père Lachaise au début du XIX^e siècle (Danielle Tartakowsky, Juliette Nunez), des savoir-faire, des techniques et des formes architecturales et paysagères¹⁴.

Appropriations individuelles et collectives

Les pouvoirs publics ou certaines autorités religieuses demeurent à ce jour les détenteurs de la production des normes (quand bien même l'exemple argentin laisse entrevoir de possibles désengagements au profit d'un bailleur de fonds dans le cadre d'un libéralisme exacerbé). Ils n'exercent, en revanche, aucun monopole dès lors qu'il s'agit de donner sens à la mort et au sacrifice. Les articles de Danielle Tartakowsky, Élise Julien et Elsa Volnau et celui de Kinda Chaib montrent en effet comment des individus ou des collectifs procèdent à des constructions qui leur sont spécifiques pour satisfaire à ce même objectif en dehors de tout cadre religieux ou en prenant avec lui des libertés dans le cas libanais.

On ne saurait assurément confondre les « martyrs » qu'analyse Kinda Chaib et les « Saints laïques » auxquels se réfère Danielle Tartakowsky. Quand bien même les occasionnelles adjonctions de « combattant » ou de « communiste » qui politisent et laïcisent le terme de « martyr » pourraient y inciter¹⁵. Les premiers participent d'une catégorie religieuse consubstantielle à l'Islam quand les seconds ne sont qu'une analogie mobilisée par l'auteur pour désigner à la fois ces héros fondateurs du mouvement ouvrier qu'ont été Karl Marx ou Wilhem Liebknecht et ces chaînons majeurs du long martyrologue ouvrier dans lesquels s'inscrivent les Communards, les pendus de Chicago de 1886 ou encore Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg. Les monuments conçus et financés par des collectifs, qui se dressent sur les tombes de ces derniers quand l'Islam prescrit au contraire l'anonymat des tombes et leur nudité et interdit toute construction aux fins d'éviter le culte des morts, viendraient souligner la différence s'il en était besoin. Du moins les articles rassemblés ici font-ils apparaître que ces tombes font toutes l'objet d'appropriations sociales similaires dont force est de constater qu'elles sont hétérodoxes au regard de l'Islam autant qu'à celui de l'agnosticisme. Des membres de la famille, au Liban, ou des militants, ailleurs, sont effet inhumés au plus près de ces défunts prestigieux après en avoir explicitement formulé le souhait par voie testamentaire ou sur décision de leurs proches en générant ainsi des agrégats signifiants, par coalescence.

Ces constructions spatiales qui parfois n'émergent que bien des années après la mort du héros fondateur (s'agissant, par exemple de celle qui s'affirme à Highgate autour de la tombe de Karl Marx) résultent d'abord d'initiatives individuelles ou familiales (Liban) et, parfois, le demeurent.

¹³ A. CAROL, *Les médecins et la mort XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Éditions Aubier, 2004

¹⁴ F. BERTRAND, *L'architecture et l'urbanisme funéraires parisiens à l'ère des métropoles. Regard sur l'œuvre et la pensée de Robert Auzelet (1913-1983)*, thèse de doctorat, Université de Paris 8, 2003 ; A. LE NORMAND-ROMAIN, *Mémoire de Marbre, La sculpture funéraire en France 1804-1914*, Paris, Bibliothèque historique de la ville de Paris, 1995 ; M. RAGON, *L'espace de la mort. Essai sur l'architecture, la décoration et l'urbanisme funéraires*, Paris, Albin Michel, 1981.

¹⁵ Voir notamment L. KHALILI, *Heroes and martyrs of Palestine : the politics of national commemoration*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

D'autres sont en revanche prise en charge par des collectifs qui amplifient le processus à l'œuvre et s'attachent à donner cohérence et visibilité en procédant à des marquages monumentaux, à l'invention de rituels (Ariane Jossin), voire à des recompositions qui peuvent induire la marginalisation ou l'élimination de certaines sépultures au profit de nouvelles (Élise Julien et Elsa Volnau). Le KPD puis le gouvernement de la RDA qui doit restaurer ce que les nazis avaient mis à mal, le PCF, le Hezbollah ou encore la *Comisión de Familiares de Caídos en Malvinas e Islas del Atlántico Sur* parviennent ainsi à assurer leur hégémonie sur des espaces qu'ils marquent de leur empreinte. Cette affirmation hégémonique nécessite parfois la construction d'une distance critique à l'égard des figures-épacentres dont on mobilise la force émotionnelle sans en épouser pour autant les principes théoriques ou stratégiques, s'agissant en particuliers de la Commune de Paris ou de Rosa Luxemburg. Elle peut susciter des appropriations concurrentes et des remises en cause dont les cortèges commémoratifs ou l'action du CECIM (anciens combattants de la Plata), qu'étudient Ariane Josin et Jérémy Rubenstein, sont une illustration.

Ces constructions symboliques peuvent prétendre à un effet performatif au regard des vivants. C'est le cas dans les villages du sud Liban où la valeur proclamée des martyrs se veut une alternative à la valeur héritée des familles de notables, avec, selon Kinda Chaib, des effets limités. Mais en Europe et aux États-Unis où la quasi-totalité des individus concernés par ce type de construction symbolique appartient aux milieux libéraux français du premier XIX^e siècle ou démocrates allemands de 1848, puis à ces libres penseurs que furent à leur manière les socialistes, les anarchistes et les communistes, cette inscription dans l'histoire en marche, spatialisée de la sorte, s'affirme comme une sacralité de substitution, manière d'éternité que le monument de Friedrichsfelde, inauguré en 1926, grave explicitement dans le marbre : *Ich war, ich bin, ich werde sein*¹⁶. En France, des immigrants économiques qui ont dû renoncer à toute idée de retour s'attachent à préserver ou à restaurer leurs racines en obtenant du gouvernement français qu'il autorise et organise l'existence d'enclos confessionnels au sein des cimetières (Juliette Nunez). Mais à Londres ou à Chicago, les exilés politiques, devenus militants socialistes, communistes ou anarchistes de premier plan, sont au contraire nombreux à choisir de s'intégrer dans cette communauté de substitution qu'est la fraternité de combat pour l'éternité, ce qui explique qu'ils soient surreprésentés dans ces agglomérats.

Que certains d'entre eux aient rendu compte de ces constructions spatiales dans lesquelles ils ont choisi de se fondre en invoquant le modèle du Kremlin et des tombes qui font face au mausolée de Lénine, devenues cimetière au cœur de la Cité (comme le fut, en d'autres temps mais sans postérité comparable, la colonne de Juillet¹⁷) doit assurément être entendu. Du moins ces revendications explicites ne sauraient-elles occulter l'ancrage anthropologique de pratiques initiées par le mouvement ouvrier en divers points du globe dès la fin du XIX^e siècle et susceptibles de

¹⁶ « J'étais, je suis, je serai ».

¹⁷ E. FUREIX, *La France des larmes*, *op. cit.*

résurgences par-delà les cultes et les frontières. Cet ancrage incite à voir en ces manifestations l'expression d'une religiosité latente.

Certaines de ces constructions spatiales acquièrent assez d'évidence pour se voir dotées d'appellation, parfois précoces. Ainsi à Berlin, dès avant 1914 la « colline des généraux » par quoi il faut entendre l'éminence abritant les dépouilles des fondateurs du parti socialiste ou, plus tardivement à Paris, « le panthéon communiste ». Les appropriations sociales, dont elles font l'objet, leur valent de réagir sur le cimetière tout entier selon des modes qui cependant diffèrent à Paris ou à Berlin. Friedrichsfelde, primitivement conçu pour être le « cimetière des pauvres » s'impose ainsi pour un haut lieu, propre à reconfigurer l'espace des commémorations et par là même les usages de la ville entière (Ariane Jossin). Le Père-Lachaise, longtemps perçu par les milieux populaires et par le mouvement ouvrier comme celui d'une richesse ostentatoire, devient au contraire une des figures du Paris des barricades et sa quintessence même.

Des identités concurrentes

Les cimetières atomisent et, en France du moins, ne reconnaissent d'ordinaire d'autres collectifs que familiaux. Les séquences narratives qui s'inscrivent ainsi dans certains cimetières plus qu'en d'autres, d'initiative publique ou partisane, concrétisent au contraire des communautés d'une autre espèce de lutte ou de combats stricto sensu, auxquelles elle confère la prééminence. Des tensions entre ces appartenances multiples que sont la famille et la communauté choisie (ou parfois subie) surgissent alors. Toutes ne se résolvent pas de manière identique. Les articles de Kinda Chaib et de Danielle Tartakowsky montrent que des familles ou du moins les épouses sont susceptibles de les dépasser en s'insérant dans une scénographie qui, sans les exclure, ne les requérait du moins pas, en admettant alors le primat de la sphère publique sur la sphère privée et en s'y adaptant. Celui d'Antoine Prost révèle des tensions devenues plus explicites s'agissant du sort des soldats décédés et inhumés au loin durant les batailles de la Première Guerre mondiale. Celles-ci trouvent à se résoudre sur des modes qui diffèrent d'un état à l'autre. La législation américaine admet le principe du rapatriement des corps et par là le primat de la communauté du sang sur la communauté de combat. L'Angleterre fait en revanche un choix inverse avec, entre l'une et l'autre, tout un dégradé de positions. Le cimetière provisoire que les Anglais ont érigé aux Malouines, l'épithète « *Argentine soldier known unto God* » puis *el Monumento a los Caídos* inauguré en 2009 et placé sous le patronage de la vierge de Lujan, sainte patronne de l'Argentine, révèlent la force conservée des modèles initiés durant la Première Guerre mondiale près d'un siècle plus tard. Mais l'article que lui consacre Jérémy Rubenstein en souligne également les limites. Ce qui s'était résolu par la négociation en des temps où les pouvoirs publics (de chacun des États concernés), les familles, les camarades de combat, réunis dans de puissantes associations, et jusqu'aux églises se reconnaissaient peu ou prou dans l'interprétation dominante du sacrifice véhiculée par ces constructions spatiales et monumentales qu'étaient les cimetières militaires et les mémoriaux donne ici naissance à un conflit ouvert. Il vaut au cimetière de Darwin de devenir un

« champ sur lequel se focalise une bataille de récits » qui investissent l'espace public, bien au-delà de ses limites.

Ce conflit révèle une attention renouvelée pour l'individu que Jérémy Rubenstein attribue au poids de la question des disparus, en Argentine (comme en d'autres pays d'Amérique Latine... et d'ailleurs). Ceux qui se réclament de la Commune de Paris et de son héritage n'ont (à ce jour du moins) jamais imaginé demander que la fosse où reposent tant de communards soit ouverte pour chacun des fusillés enfin retrouver son identité et une tombe qui lui soit propre. La demande des familles espagnoles qui souhaitent récupérer les dépouilles de ceux des leurs qui furent assassinés durant la guerre civile et qu'on retrouve aujourd'hui au rythme de l'ouverture des fosses communes se heurte à l'opposition de ceux de leurs camarades de combat qui ont survécu et qui se dressent pareillement contre ces exigences individualistes au nom de la légitimité du collectif et des valeurs pour lesquelles, les disparus sont tombés¹⁸. Ce sont, au contraire, ici, ces mêmes camarades de combat qui interdisent à des collectifs autoproclamés et jusqu'aux familles de parler au nom des morts et en appellent au respect des individus, de leurs trajectoires et de ce qui fut leur malheur, en témoignant sans doute par là de tendances profondes aujourd'hui à l'œuvre dans les sociétés occidentales.

Peu de défunts ont connu le sort d'Evita Peron, dont le corps fut d'abord abrité dans les locaux de la CGT argentine avant d'être transféré à Milan par le gouvernement du général Aramburu, inhumé sous un nom d'emprunt, rapatrié par Peron en Espagne en 1971 pour finalement trouver place 4 ans plus tard dans le caveau paternel de la famille Duarte au cimetière de Recoletta à Buenos Aires. Du moins les cimetières, et certains d'entre eux, ne sont-ils pas ces espaces du calme éternel et de la paix, qu'évoquent tant de lieux communs. Il s'agit à plus d'un titre de constructions politiques souvent lourdes d'enjeux, jusqu'à pouvoir devenir d'excellents observatoires de la vie politique.

ARTICLES DU DOSSIER

« Enterrer les morts et les honorer », **Emmanuel Bellanger** et **Danielle Tartakowsky**

« Le cimetière, espace politique La gestion publique des espaces confessionnels des cimetières de la Ville de Paris : l'exemple du culte musulman (1857-1957) », **Juliette Nuñez**

« L'économie morale de la mort au XIXe siècle. Regards croisés sur la France et l'Angleterre », **Pascale Trompette** et **Robert Griffiths**

« Les mises en scène des martyrs dans les cimetières de village au Liban Sud », **Kinda Chaib**

¹⁸ Y. MERCEDES, « La "recuperación de la memoria histórica", una reescritura de la historia en el espacio público ? (1995-2005) », *Revista de Historiografía*, n° 9, 2008, p. 105-117 ; O. MARTINEZ, « Passeur de mémoire et figure du présent. *El nieto de republicano* (le petit-fils de républicain) », in C. HÄHNEL-MESNARD et al. (coord.), *Culture et mémoire : représentations contemporaines de la mémoire dans les espaces mémoriels, les arts du visuel, la littérature et le théâtre*, Paris, Éditions de l'École Polytechnique, 2008, p. 43-52.

« Appropriations et constructions partisanes Dans le giron des saints laïques », **Danielle Tartakowsky**

« Le cimetière de Friedrichsfelde à Berlin : la construction d'un espace socialiste (des années 1880 aux années 1970) », **Élise Julien** et **Elsa Vonau**

« Un siècle d'histoire politique allemande : commémorer Liebknecht et Luxemburg au Zentralfriedhof Friedrichsfelde de Berlin », par **Ariane Jossin**

« Cimetières militaires. Les cimetières militaires de la Grande Guerre (1914-1940) », **Antoine Prost**

« “Argentine soldier known unto God” : le cimetière Darwin et les conflits de récits de la guerre des Malouines », **Jérémy Rubenstein**